

Kiosque Famille : réservation des repas de cantine Mode d'emploi

Si vous vous connectez pour la première fois au Kiosque Famille

- Connectez-vous à <https://mon.strasbourg.eu> pour créer un compte avec votre adresse mail et un mot de passe
 - Un mail est envoyé à l'adresse mail donnée
 - Après validation du mail, vous pouvez finaliser la création de votre compte sur mon.strasbourg.eu en remplissant le formulaire proposé (prénom, nom et mot de passe)
 - N'oubliez pas d'accepter les cookies et de cocher la case « Ne plus me demander mon consentement pour ces infos »
- Accédez au Kiosque famille via « mon tableau de bord » en haut à droite
 - Cliquez sur « Accéder au Kiosque » plus bas sur la page

KIOSQUE FAMILLE

ACCÉDER AU KIOSQUE →

- Sélectionnez « Je dispose d'un code famille... » :

VÉRIFICATION DE VOTRE IDENTITÉ

La Ville de Strasbourg traite vos données dans le cadre de la création et de la gestion de votre compte utilisateur vous permettant d'accéder à ses services Petite Enfance, scolaires, périscolaires et facturation (nommées « Kiosque Famille »).

Le traitement de vos données à caractère personnel est nécessaire dans le cadre d'une mission d'intérêt public. [Article L131-6 du Code de l'éducation](#)

Les destinataires de vos données sont les agents-es de la Direction de l'Enfance et de l'Éducation de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg.

Vos données sont conservées en base active le temps de la gestion et de l'utilisation de votre compte utilisateur sur une durée de 5 ans.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016, règlement général sur la protection des données (RGPD), vous disposez de droits informatiques et libertés. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant à la Délégation à la Protection des Données (DPD) par un des moyens suivants :

- par courriel à l'adresse dpo@strasbourg.eu ;
- via le [formulaire dédié](#) ;
- par courrier postal à Délégation à la protection des données, Ville et Eurométropole de Strasbourg, 1 Parc de l'Etoile, 67076 Strasbourg Cedex.

Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter [notre politique de gestion de données à caractère personnel](#).

- Je n'ai pas encore de compte, je crée ma famille
- Je dispose d'un code famille (sur Contrat Petite Enfance et/ou sur attestations d'inscription école, cantine, APM...)

Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de suppression des données qui vous concernent. Pour l'exercer, vous pouvez contacter la mairie.

- puis remplissez tous les champs demandés. Le code famille et l'adresse mail figurent sur **l'attestation d'inscription à la cantine scolaire** de votre enfant

- Je dispose d'un code famille (sur Contrat Petite Enfance et/ou sur attestations d'inscription école, cantine, APM...)

Code famille

Nom :

Prénom :

Adresse mail :

Retour

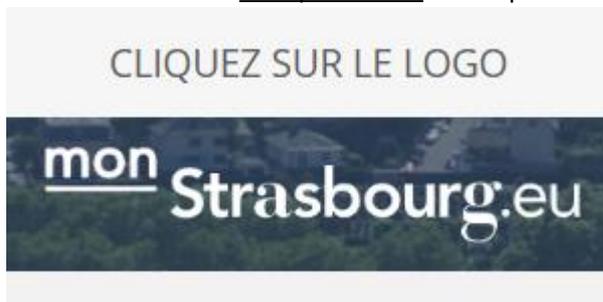
Valider

- Cliquez sur « Valider »

Bon à savoir : cette étape de liaison n'est à faire qu'une seule fois, lors de la première connexion. Pour les familles qui ont effectué leurs demandes d'inscription sur le Kiosque Famille, cette étape de liaison n'est pas à refaire.

Si vous avez déjà effectué vos demandes d'inscriptions sur le Kiosque Famille

- Connectez-vous au [Kiosque famille](#) en cliquant sur le logo monstrasbourg.eu

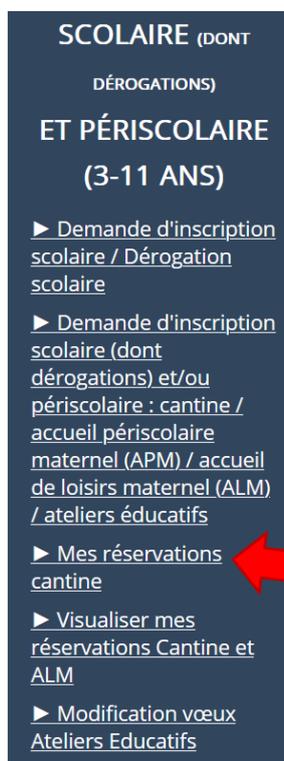


- Saisissez votre adresse mail et mot de passe de votre compte monstrasbourg.eu

Si vous ne retrouvez pas votre identifiant famille (code famille), contacter l'Assistance du Kiosque Famille au **0 800 43 60 60 (appel gratuit)** entre 8h30 et 17h30.

Faire ses réservations en cantine scolaire sur le Kiosque Famille

Sur la page d'accueil, dans le menu « Scolaire et Périscolaire », cliquez sur « **Mes réservations cantine** », puis sur « **Modifier** » pour accéder au calendrier de réservation des repas pour l'enfant concerné.



Deux possibilités pour vos réservations de repas :

- par période (année scolaire, trimestre, mois...) en cochant les jours de la semaine où votre enfant mangera à la cantine ex : tous les lundis et jeudis de l'année scolaire et/ou par date à partir du calendrier
- Pensez à reporter vos réservations sur chaque enfant de la fratrie.

**SCOLAIRE (DONT
DÉROGATIONS)
ET PÉRISCOLAIRE
(3-11 ANS)**

- ▶ [Demande d'inscription scolaire / Dérogation scolaire](#)
- ▶ [Demande d'inscription scolaire \(dont dérogations\) et/ou périscolaire : cantine / accueil périscolaire maternel \(APM\) / accueil de loisirs maternel \(ALM\) / ateliers éducatifs](#)
- ▶ [Mes réservations cantine](#)

MES RÉSERVATIONS CANTINE

Cliquez sur le lien 'Modifier' pour accéder au calendrier de réservation de repas

Vous aurez jusqu'au mercredi minuit au plus tard pour ajouter ou supprimer des réservations de repas pour la semaine suivante.

Tout repas réservé sera commandé et devra être payé. Il est donc important que vous pensiez à décocher les repas si vous savez que votre enfant sera absent (repas pris ailleurs qu'à la cantine, sortie scolaire...)

TECHNO ENFANT (4 ANS)	
Activité	Action
01. CANTINE	Modifier

Cette rubrique vous permet de modifier vos réservations

← AVRIL 2023
MAI 2023
→ JUIN 2023

Répéter vos modifications sur une période

01. CANTINE TECHNO ENFANT					
Action sur le mois pour :					
REPAS RESERVE <input type="checkbox"/>					
Semaine 18, du 01 au 07/05/2023					
REPAS RESERVE	1,15 €	Lu 1	Ma 2	Je 4	Ve 5
Action semaine 18 <input type="checkbox"/>			■	■	■
Semaine 19, du 08 au 14/05/2023					
REPAS RESERVE	1,15 €	Lu 8	Ma 9	Je 11	Ve 12
Action semaine 19 <input type="checkbox"/>			■	■	■
Semaine 20, du 15 au 21/05/2023					
REPAS RESERVE	1,15 €	Lu 15	Ma 16	Je 18	Ve 19
Action semaine 20 <input type="checkbox"/>		■	■		
Semaine 21, du 22 au 28/05/2023					
REPAS RESERVE	1,15 €	Lu 22	Ma 23	Je 25	Ve 26
Action semaine 21 <input type="checkbox"/>		□	□	□	□



- Une **légende** apporte des précisions sur les jours ouverts à la réservation et les jours pour lesquels les délais ne permettent plus aucune modification.

LÉGENDE

 Modification impossible	 Réservation pour ce jour
 Jour en consultation uniquement	

- Le code couleur est également présent en cas de **garde alternée**,

jour non compris dans votre calendrier de garde

- o Les parents ne peuvent agir que sur les jours compris dans leur calendrier de garde.
 - o Les parents n'ont pas de visibilité sur les réservations non comprises dans leurs jours de garde.
- Le bouton **Action sur le mois / Action semaine** permet de réaliser des réservations sur ces périodes.
- Le bouton **Répéter vos modifications** permet de faire des réservations « régulières » sur une période donnée (inférieure ou supérieure à un mois)

Répéter vos modifications sur une période

Vous pouvez ici paramétrer un cycle de présence à appliquer sur la période ci-dessous.

Dates de début et de fin du cycle
A partir du : 07/05/2023 12 Jusqu'au : 07/07/2023 12

1ÈRE SEMAINE DU CYCLE

Activité	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
REPAS RESERVE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					

- Le bouton **Reporter** permet de reporter les ajouts/annulations d'un enfant sur un autre (de l'enfant pour lequel on a fait des modifications sur un autre enfant de la fratrie)

Répéter vos modifications sur une période

01. CANTINE TECHNO COUSIN Reporter

Action sur **Reporter le calendrier de TECHNO Enfant sur TECHNO Cousin**
REPAS RESERVE

Semaine 18, du 01 au 07/05/2023

REPAS RESERVE	Lu 1	Ma 2	Je 4	Ve 5
1,50 € Action semaine 18 <input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>